

DÉPLOYER DES INTERVENTIONS HUMANITAIRES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU, D'ASSAINISSEMENT ET D'HYGIÈNE (EAH) À GRANDE ÉCHELLE, EN TOUT LIEU ET À TOUT MOMENT

FEUILLE DE ROUTE POUR LA PÉRIODE 2020-2025 : PRÉSENTATION



FEUILLE DE ROUTE 2020-2025 :

En 2019, l'aide humanitaire mondiale a atteint un nombre historique de personnes dans le besoin et le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (EAH) était au cœur de ces interventions d'urgence. Trop souvent, pourtant, les actions EAH ne peuvent pas répondre aux normes humanitaires ou sectorielles mises en place, faute de capacités, de préparation et de financements. Du fait de ces lacunes, les services et l'aide fournis dans ce domaine ne sont pas pleinement en mesure de rendre compte de leurs actions et ne répondent pas de manière adéquate aux besoins et aux attentes prioritaires des populations concernées. Aussi est-il temps de redoubler nos efforts en vue d'améliorer la capacité du secteur EAH à déployer dans l'ensemble du continuum/contiguum du lien entre action humanitaire et développement des interventions s'inscrivant dans une démarche de qualité et de redevabilité, fondées sur la préparation et la résilience.

En s'appuyant sur des engagements collectifs renforcés et la participation stratégique de toutes les parties prenantes du secteur EAH, la *Feuille de route 2020-2025* déploiera des approches novatrices visant à sauver des vies, à produire de meilleurs résultats en termes de santé publique et environnementale et à créer des synergies entre les différentes actions mises en œuvre pour répondre aux situations d'urgence aiguës et complexes, aux crises humanitaires et au développement à long terme. **D'ici à 2025, le secteur EAH aura les capacités et les ressources nécessaires pour intervenir à grande échelle, en tout lieu et à tout moment dans les situations d'urgence.** Pour atteindre cet objectif, trois axes stratégiques et trois piliers préalables intégrant les principes fondamentaux de l'aide humanitaire ont été définis (voir figure 1).

Auteurs

Auteurs principaux et coordinateurs : Franck Bouvet, Dominique Porteaud et Monica Ramos (UNICEF)

Citation

Groupe thématique mondial EAH (Global WASH Cluster, GWC), *Déployer des interventions humanitaires d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène (EAH) à grande échelle, en tout lieu et à tout moment, Feuille de route 2020-2025*, UNICEF, Genève, 2020.

Crédits photographiques

© UNICEF/UN076941/Ibarra Sanch (première de couverture)
© UNICEF/UN0158197/Sujan (quatrième de couverture)

Cette publication a bénéficié du soutien de l'accord de coopération n° SM190525, financé par la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC). Nous remercions la DDC pour sa contribution généreuse au GWC. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de ses auteurs et contributeurs et ne reflète pas nécessairement la position officielle de la DDC.

Figure 1.

Vision, axes et piliers nécessaires au déploiement d'interventions humanitaires EAH de grande ampleur, en tout lieu et à tout moment.

Vision

D'ici à 2025, le secteur EAH aura les capacités et les ressources nécessaires pour intervenir à grande échelle, en tout lieu et à tout moment dans les situations d'urgence.

MÉTHODES OPÉRATIONNELLES AMÉLIORÉES DANS LE SECTEUR HUMANITAIRE EAH



Axe 1

La riposte humanitaire EAH est vitale et motivée par des résultats en matière de santé publique et environnementale.



Axe 2

La riposte humanitaire EAH respecte constamment les normes définies en termes de responsabilité et les normes de qualité les plus élevées.



Axe 3

La riposte humanitaire EAH est prévisible et apporte des effets durables fondés sur la préparation et la résilience.

Initiatives stratégiques (axes)

• Élaboration de protocoles et de systèmes • Interconnexions avec d'autres secteurs • Gestion des connaissances • Renforcement des capacités thématiques • Systèmes d'assurance qualité et de redevabilité • Intégration de programmes sûrs et de problématiques transversales • Élaboration de boîtes à outils opérationnels • Mise en place d'un système de suivi au niveau mondial • Résilience, préparation et priorisation des risques • Participation des acteurs du développement

PILIER PRÉALABLES À UNE CAPACITÉ FONCTIONNELLE DU SECTEUR HUMANITAIRE EAH



Pilier 1 Capacités

La riposte humanitaire EAH dispose de systèmes appropriés, aux endroits appropriés et au moment approprié.



Pilier 2 Coordination et partenariats

La riposte humanitaire EAH est soutenue par un leadership efficace et des partenariats stratégiques.



Pilier 3 Financement

La riposte humanitaire EAH est soutenue par des financements novateurs, prévisibles et flexibles.

Initiatives stratégiques (piliers)

• Renforcement des capacités structurelles (acteurs internationaux, locaux, prestataires de services) • Approche harmonisée à l'échelle du système • Mécanismes de coordination et systèmes de gestion de l'information • Partenariats stratégiques et opérationnels • Financement du secteur et investissements • Fonds mondial dédié

AXES ET PILIERS STRATÉGIQUES

Axe 1 : La riposte humanitaire EAH est vitale et motivée par des résultats en matière de santé publique et environnementale

La capacité du secteur EAH à fournir une riposte humanitaire de grande ampleur et efficace, en mesure de satisfaire les besoins vitaux des populations touchées, constitue un facteur déterminant pour obtenir de meilleurs résultats en termes de santé publique dans le cadre d'interventions d'urgence portant sur la santé environnementale. Dans les situations d'urgence, l'action du secteur EAH, qui intègre des principes humanitaires fondamentaux et couvre des problématiques transversales, est par ailleurs nécessaire au déploiement des interventions d'autres secteurs¹.

Toutefois, en dépit de la reconnaissance des contributions fondamentales de l'EAH et de son interdépendance avec d'autres domaines d'intervention, le secteur ne bénéficie pas de l'appui nécessaire pour intervenir à grande échelle et atteindre cet objectif ambitieux et complexe.

Aussi, **nous ferons du volet humanitaire du secteur EAH une composante essentielle des priorités de santé publique et environnementale** tout en continuant à mener à bien notre mission visant à sauver des vies et à intégrer des problématiques transversales. Pour ce faire, nous prévoyons :

- de déployer et documenter le recours systématique aux données épidémiologiques et environnementales disponibles pour cibler les interventions d'urgence du secteur de l'EAH² ;
- d'élaborer un protocole pour la conception et la documentation systématiques des interventions humanitaires EAH axé sur des résultats en matière de santé, notamment sur leur incidence en termes de vies sauvées et leurs effets sur la réduction de la charge de morbidité ;
- d'établir des accords permettant de renforcer et de souligner la relation de cause à effet entre l'EAH et

les résultats en matière de santé dans les situations d'urgence³ ;

- d'accroître la capacité du secteur à systématiquement maîtriser les risques et les effets liés à la santé environnementale et, notamment, à redéfinir les rapports hiérarchiques existant entre l'EAH, les résultats en matière de santé publique et les interventions en matière de santé environnementale.

Axe 2 : La riposte humanitaire EAH respecte constamment les normes définies en termes de redevabilité et les normes les plus élevées en matière de qualité

L'établissement et l'utilisation systématique d'un système d'assurance qualité et de redevabilité dans l'ensemble des plateformes de coordination opérant au niveau national sont nécessaires à l'amélioration de la riposte humanitaire EAH à l'échelle mondiale. Cette approche constitue une étape cruciale pour le respect des chartes humanitaires et des principes fondamentaux qui sous-tendent l'action humanitaire, et contribue à renforcer la qualité et la redevabilité des interventions du secteur EAH en situation d'urgence.

Aussi, **nous donnerons au secteur EAH la capacité de rendre des comptes et de mettre en œuvre des interventions de qualité dans les situations d'urgence tout en poursuivant ses objectifs premiers que sont la santé publique et de l'environnement**. Pour ce faire, nous prévoyons :

- d'élaborer et de déployer, avec les gouvernements nationaux et les acteurs locaux, un système visant à faire de l'assurance qualité et de la redevabilité des constantes dans l'ensemble des interventions humanitaires EAH, conformément aux normes humanitaires fondamentales⁴ ;
- d'établir un cadre pour soutenir l'intégration de programmes sûrs et de problématiques transversales au sein de la riposte humanitaire EAH tout en mainte-

nant la santé publique et de l'environnement comme objectifs fondamentaux ;

- de créer un ensemble de boîtes à outils et de cadres opérationnels en vue d'appuyer la coordination et la programmation relatives à l'assurance qualité et à la redevabilité ;
- d'instaurer, au niveau mondial, un système de suivi permettant d'évaluer l'adéquation des mécanismes de coordination mondiaux et nationaux avec le déploiement d'un système d'assurance qualité et de redevabilité dans l'ensemble des pays, notamment grâce au partage d'informations par un tableau de bord en ligne⁵.

Axe 3 : La riposte humanitaire EAH est prévisible et s'accompagne d'effets durables fondés sur la préparation et la résilience

Répondre aux besoins tout en réduisant les risques et la vulnérabilité constitue une vision désormais partagée par l'ensemble des acteurs humanitaires et du développement. Le secteur EAH doit donc tirer parti de la dynamique créée par les liens entre action humanitaire et développement pour réduire les risques et la vulnérabilité, renforcer la résilience et promouvoir un développement durable, en particulier pour les populations touchées par des situations de crise. Dépasser le clivage existant entre l'aide humanitaire et le développement ne doit toutefois ni mettre en péril les principes impératifs et fondamentaux de l'aide humanitaire lors des interventions d'urgence, ni laisser personne de côté.

Aussi, **nous créerons des passerelles entre les programmes de l'EAH axés sur l'aide humanitaire et ceux relevant du développement au moyen d'approches novatrices dépassant l'approche parcellaire traditionnelle**. Pour ce faire, nous prévoyons :

- d'encourager la participation des donateurs de l'aide au développement afin que le secteur EAH soit plus résilient et tienne davantage compte des risques (ce qui permettra une transition rapide et la création de passerelles entre l'action humanitaire et le développement) ;

- d'explorer, d'étendre et d'élaborer divers modèles opérationnels capables de soutenir des investissements durables et des partenariats stratégiques, de manière à rendre le secteur EAH plus résilient, mieux préparé et davantage conscient des risques ;
- de renforcer la participation et l'engagement de l'ensemble des parties prenantes dans les différentes activités humanitaires et de développement de l'EAH afin que le secteur soit plus résilient et tienne davantage compte des risques.

Pilier 1 – Capacités : La riposte humanitaire EAH dispose de systèmes appropriés, aux endroits appropriés et au moment approprié

Pour être efficace, la riposte humanitaire de l'EAH doit disposer de systèmes appropriés, aux endroits appropriés et au moment approprié. Or, un tel objectif ne peut être atteint sans le renforcement des capacités, la professionnalisation du secteur et la création, aux niveaux local et mondial, de voies permettant aux professionnels de l'EAH d'accéder à des possibilités d'apprentissage formel et informel et à des perspectives d'évolutions de carrière. Afin de renforcer et de diversifier les capacités au sein du secteur humanitaire de l'EAH, les méthodes traditionnelles doivent évoluer au profit d'une approche reposant sur l'apprentissage axé sur les compétences et sur une gestion plus large des talents et des ressources humaines.

Aussi, **nous accroîtrons les capacités humanitaires dans le secteur EAH pour améliorer la prévisibilité, l'efficacité et la qualité des activités de programmation et de coordination**. Pour ce faire, nous prévoyons :

- d'élaborer une approche harmonisée à l'échelle du système pour le renforcement des capacités au sein du volet humanitaire du secteur EAH (s'appuyant notamment sur un indice de gravité EAH, un système d'assurance qualité et de redevabilité, un cadre de compétences ainsi que sur la consolidation des outils et des orientations)⁶ ;
- de renforcer activement la capacité des professionnels de l'EAH à diriger et à gérer systématiquement les risques en matière de santé publique et envi-

ronnementale dans le cadre des interventions humanitaires du secteur ;

- de créer un vivier permanent de professionnels compétents et qualifiés pouvant être mobilisés pour intervenir dans les situations d'urgence (se traduisant, par exemple, par des surcapacités temporaires, des réservoirs de talents et des listes de réserve) ;
- d'intégrer les surcapacités temporaires en tant qu'éléments clés des activités de préparation et des plans d'intervention aux niveaux mondial et institutionnel (notamment auprès des gouvernements nationaux, des acteurs locaux et des prestataires de services) ;
- de renforcer les capacités des gouvernements nationaux de sorte qu'ils puissent préparer, mener et coordonner des interventions humanitaires EAH plus prévisibles, efficaces et de qualité.

Pilier 2 – Coordination et partenariats : La riposte humanitaire EAH est soutenue par un leadership efficace et des partenariats stratégiques

Un leadership et une coordination efficaces contribuent à soutenir l'intervention humanitaire EAH dans les environnements complexes et permettent de combler les lacunes de certains programmes. Les mécanismes de coordination, tels que l'approche par groupes thématiques (« clusters »), veillent au maintien de la qualité et de la cohérence de l'aide. Ils permettent par ailleurs de conduire des stratégies d'intervention de qualité, responsables et axées sur les personnes. La coordination participe également à la création de partenariats stratégiques renforcés entre les différentes parties prenantes dans les domaines de la préparation, des interventions et de la résilience.

Aussi, **nous établirons des partenariats stratégiques et renforcerons l'efficacité du leadership et des mécanismes de coordination en vue d'améliorer la capacité du secteur EAH à répondre aux situations d'urgence humanitaire.** Pour ce faire, nous prévoyons :

- de mettre en place, dans les pays vulnérables en priorité, des partenariats stratégiques renforcés entre les divers acteurs humanitaires et du développement ;

- de renforcer les mécanismes de coordination et les systèmes de gestion de l'information existant entre les partenaires au sein du secteur EAH et avec les autres secteurs ;
- de créer, aux niveaux régional et national, des partenariats opérationnels axés sur des initiatives particulières (ayant trait en priorité aux activités de préparation et aux interventions de lutte contre Ebola et le choléra, entre autres) ;
- de développer des partenariats renforcés avec le milieu universitaire de manière à appuyer le renforcement des capacités dans les domaines de la recherche opérationnelle et de la gestion des connaissances.

Pilier 3 – Financement : La riposte humanitaire EAH est soutenue par des financements pluriannuels novateurs, prévisibles et flexibles.

Pour combler les déficits de financements existants dans le domaine de l'action humanitaire du secteur EAH, il est nécessaire d'investir dans l'ensemble du continuum/contiguum du lien entre action humanitaire et développement. C'est pourquoi il convient de faire évoluer les méthodes de financement traditionnelles des interventions humanitaires EAH au-delà du clivage aide humanitaire-développement. Ce changement de paradigme, qui requiert la création de modalités de financement novatrices ne faisant pas de distinctions entre les interventions EAH d'urgence et celles touchant au développement, doit tirer parti des partenariats stratégiques.

Aussi, **nous recenserons et promouvrons les solutions et les mécanismes de financement novateurs et parallèles (y compris ceux fonctionnant sur une base pluriannuelle) en mesure de soutenir le secteur EAH dans le cadre de ses interventions d'urgence,** tout en réduisant les risques et les vulnérabilités et en renforçant sa résilience. Pour ce faire, nous prévoyons :

- de diversifier et d'accroître les possibilités de financement de manière à susciter un engagement politique et la participation des donateurs, nouveaux et existants, à la riposte humanitaire EAH⁷ ;

- de renforcer le financement du secteur et les investissements en faveur des interventions humanitaires EAH de la part des acteurs des programmes EAH relevant du développement (y compris ceux issus du secteur privé) afin que les services EAH soient plus résilients et tiennent davantage compte des risques ;
- de plaider pour la création d'un fonds mondial dédié au financement du secteur et aux investissements en faveur des interventions humanitaires EAH (en organisant, par exemple, une conférence mondiale d'annonces de contributions).

DÉPLOIEMENT DE LA FEUILLE DE ROUTE :

Le déploiement de la *Feuille de route 2020-2025* sera aligné sur l'ensemble des ressources disponibles dans le secteur EAH et exposé en détails dans son plan de mise en œuvre. Ce dernier sera défini sur la base de ces initiatives stratégiques, lesquelles, en mettant l'accent sur les domaines clés nécessaires au renforcement des capacités aux niveaux mondial, institutionnel et

local, permettront de concrétiser la vision de la *Feuille de route 2020-2025*⁸. Enfin, un cadre de financement présentera les grandes lignes des investissements nécessaires à la réalisation de la vision et des objectifs fixés dans ses axes stratégiques et ses piliers préalables.

NOTES DE FIN

- 1 Notamment avec les domaines de la santé, de la nutrition, de la protection, du logement et de l'éducation. Le secteur EAH joue également un rôle fondamental dans les programmes relatifs aux droits de la personne, à la protection, à la sécurité et la dignité, à la sensibilisation aux questions de genre et d'âge et à l'inclusion.
- 2 Tout en tenant compte des épidémies particulières telles que le choléra, Ebola et Zika.
- 3 Y compris les initiatives conjointes telles que celle du groupe thématique mondial Santé (Global Health Cluster – GHC) et du groupe thématique mondial EAH (Global WASH Cluster – GWC) sur le choléra.
- 4 L'initiative actuelle du GWC relative aux systèmes d'assurance qualité et de redevabilité, financée par l'UNICEF et mise en œuvre par Oxfam GB, SI et l'Université de Tufts, constitue un modèle dont devrait s'inspirer l'ensemble du secteur. Groupe

- thématique mondial EAH, Guidance Note on Quality Assurance and Accountability Systems (Note d'orientation sur les systèmes d'assurance qualité et de redevabilité), 2019.
- 5 Des discussions relatives à la mise en place d'une certification des systèmes d'assurance qualité et de redevabilité au sein du secteur EAH sont en cours parmi les donateurs. La nécessité de tels dispositifs s'étend toutefois au-delà du seul secteur EAH, et devrait être systématiquement abordée dans l'ensemble des secteurs humanitaires afin que chaque organisme puisse faire l'objet d'une certification.
 - 6 Une telle approche suppose notamment la consolidation des outils et des orientations, le recours à des cadres de compétences et à des stratégies de gestion centrées sur les talents et les ressources humaines, ainsi qu'à des systèmes d'assurance qualité et de redevabilité.

- 7 En présentant notamment une série d'études de cas apportant des données probantes en matière de solutions et de mécanismes de financement novateurs et parallèles et d'investissements axés sur les interventions humanitaires EAH.
- 8 Ces domaines clés comprennent notamment les orientations techniques, l'élaboration de systèmes, la gestion des connaissances, l'assurance qualité et la redevabilité, le suivi, les partenariats stratégiques, les plaidoyers, la collecte de fonds et le financement.



Cluster Advocacy and Support Team
Global WASH Cluster
UNICEF
5-7 avenue de la Paix
CH-1211 Geneva Switzerland
<https://washcluster.net/>